

GOLDFLARE ANNONCE LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ PAR ACTIONS ACCRÉDITIVES

PIEDMONT, QC, le 22 déc. 2022 /CNW Telbec/ - **Exploration Goldflare inc.** (TSXV: GOFL) (« Goldflare » ou « la Société ») annonce la clôture d'un placement privé par actions accréditives de 450 000 \$ offert à des investisseurs admissibles à un prix de 0,08 \$ l'unité (1 unité = 1 action). L'émission totalise 5 625 000 actions accréditives. Les titres émis dans le cadre de ce placement privé sont assujettis à une période de conservation de quatre (4) mois et un (1) jour.

Des frais d'honoraires d'intermédiaire de 27 000\$ ont été engagés pour le financement. Aucun initié n'a participé au Placement.

Ce placement privé est conditionnel à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Le produit du placement sera utilisé pour financer des « frais d'exploration au Canada » (« FEC ») (au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada) sur des claims miniers de la Société situés au Québec, notamment et en majorité sur sa propriété de Syénite Condor.

Ainsi, la Société acceptera de renoncer à ces frais d'exploration au Canada, en faveur des investisseurs participant au Placement, avec une date effective d'au plus tard le 31 décembre 2022.

SOURCE Exploration Goldflare Inc.

 Consulter le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/December2022/22/c0790.html>

%SEDAR: 00017100F

Renseignements : Ghislain Morin, Président-directeur général, 819 354-9439, ghislainmorin@goldflare.ca; Serge Roy, Président du conseil d'administration, 819 856-8435, sergeroy@goldflare.ca

CO: Exploration Goldflare Inc.

CNW 08:30e 22-DEC-22